



Le Canard des Valéricains

Le Mot du Maire

Depuis quelques années, les événements de notre ville et du tissu associatif créent un véritable élan. La culture et l'art sont les points forts de cette dynamique et font la renommée de notre commune. Ce n'est pas un secret, Saint-Valery-sur-Somme est un lieu qui séduit les artistes par la beauté de ses rues fleuries, les couleurs des saisons sur la Baie de Somme, le charme de nos quartiers,...

Notre ville apporte aux artistes et aux associations un soutien structurant par sa politique de subvention ainsi que par une aide à la diffusion au travers de ses équipements municipaux. Lors du dernier Conseil Municipal, le 15 juillet, nous avons ainsi validé à l'unanimité la répartition des subventions aux 50 associations valéricaines. De quoi donner un coup de pouce aux nouveaux projets !

Les stages artistiques, les expositions, les spectacles, les conférences dans les lieux culturels de la commune deviennent pour tous les valéricains autant de voies pour être spectateur et acteur. Ces événements sont également des occasions pour nos enfants de découvrir l'expression artistique, cultiver leur imaginaire, les inviter à créer et à s'exprimer. Je tiens, par ailleurs, à féliciter les partenariats entre les associations et nos écoles valéricaines. Je profite par la même occasion, pour souhaiter une belle rentrée scolaire à tous les écoliers !

Enfin, je vous invite à profiter des événements du mois de septembre : le Forum des associations, les journées du Patrimoine, Quai en Fête, ... Ce sont des rencontres qui vous permettront de découvrir les richesses de notre ville au travers de nos organisations, de nos édifices et des talents de chacun.

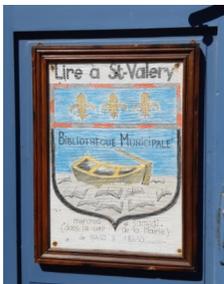
Bonne découverte !

Stéphane Haussoulier

Vice-président du Conseil Départemental de la Somme
1er Vice-président de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

Vie de la commune

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Vous aimez lire ? La bibliothèque municipale de Saint-Valery-sur-Somme ouvre ses portes tous les mercredis et samedis de 16h30 à 18h30 (de 16h à 18h en hiver), rue Jean de Baillieu.

Plus de 3000 livres sont à disposition. Tous les valéricains et vacanciers de long séjour, peuvent les emprunter gratuitement. Que ce soit pour les enfants ou les adultes, le choix des ouvrages est considérable (BD, romans policiers, romans d'amour, biographies, livres d'histoire, livres de science-fiction, ...).

Avec le concours de la bibliothèque départementale, les rayonnages sont renouvelés deux fois dans l'année à raison de 400 exemplaires par an. L'acquisition régulière de nouveaux livres, dont les prix littéraires, complète le stock. Des CD et des revues sont également mis à la disposition des adhérents. La bibliothèque est animée par six bénévoles toute l'année.



SOMMAIRE

► PAGE 2

- Point travaux
- Culture & Patrimoine

► PAGE 3

- Animations de la ville
- Vie de la commune
- Info

► PAGE 4

- Du nouveau pour nos commerçants
- Votre Agenda



RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES

Lors d'événements climatiques exceptionnels (canicule ou grand froid) ou de catastrophes naturelles, des personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent se trouver en situation de détresse.

Dans le cadre de l'établissement d'un registre communal des personnes vulnérables, et afin de faciliter l'intervention des services sociaux et sanitaires concernés, un formulaire est joint au bulletin de ce mois et est également téléchargeable sur le site internet de la ville :

www.saint-valery-sur-somme.fr.

Les données recueillies permettront d'intervenir rapidement en cas d'événements exceptionnels.

Ces données resteront strictement confidentielles. L'inscription n'a pas de caractère obligatoire mais est fortement recommandée. La demande peut se faire par un tiers et à tout moment de l'année, en mairie ou par retour de formulaire à l'adresse :

accueil@saint-valery-sur-somme.fr.

Point travaux

PAS À PAS DANS...

L'ENTREPOT DES SELS



Le mois d'août a permis aux équipes de monter les cloisons mobiles et modulaires des sanitaires. La moquette de l'amphithéâtre est posée et les sièges ont été installés fin août. L'installation technique est presque achevée, de même pour les lots architecturaux. Par ailleurs, la rue de l'Entrepôt a été ré-ouverte aux piétons mi-août. Merci de votre patience pendant la durée des travaux.

LES VILLAS SAINT-WARY



Le chantier de la future résidence « Les Villas Saint-Wary » a débuté en 2018. Le gros œuvre s'est achevé au mois de juin 2019. Et les travaux de second œuvre ont pris le relais (plomberie, électricité, cloisons, ...). La résidence de 4 bâtiments proposera 61 logements d'ici juin 2020.

LES REMPARTS DE L'ÉGLISE

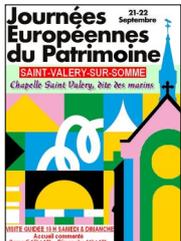


Fin juin, les équipes ont terminé les forages et le renforcement des remparts jusqu'au parvis de l'église. Cela a rendu l'accès au chemin de ronde entre l'escalier couvert, la tour de l'échevinage et la place Saint Martin. Le rejointoiement et la reconstitution des parements se poursuit permettant le déplacement de l'échafaudage.

Culture & Patrimoine

36ÈME ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les Journées Européennes du Patrimoine sont un rendez-vous culturel national incontournable. Cette année, le thème « Arts et divertissements » a été retenu pour le week-end des 21 et 22 septembre. Profitez à cette occasion, des nombreux rendez-vous programmés dans notre commune :



L'Association pour la sauvegarde de la Chapelle Saint-Valery, dite des marins, vous propose une visite libre ou guidée de la Chapelle le samedi de 15h à 18h et le dimanche de 11h à 18h. Une visite guidée est organisée chaque jour à 15h. Patrimoine et Histoire seront au rendez-vous. [Entrée libre et accessible au PMR]

Contact : 06 12 91 34 72

Le Chemin de Fer de la Baie de Somme ouvre les portes de son dépôt-atelier des locomotives pour vous présenter les derniers matériels préservés, le samedi et le dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Animations : présentation en chauffe d'une locomotive, mini train vapeur pour les enfants, boutique temporaire et restauration locale sur place ! [Gratuit]

Contact : 03 22 26 96 96



L'Association Somme II, au travers de son exposition « Les noms des lieux liés à la mer, des toponymes entre réalité et fiction », propose une expérimentation artistique et culturelle. Le samedi et le dimanche de 14h à 18h, l'Association vous donne rendez-vous au Tribunal de Commerce pour une présentation de l'atlas de toponymes marins et littoraux des estuaires picards et de la mer d'Opale et une projection de l'envol, court-métrage autour de la mémoire vivante en lien avec les lieux en Baie de Somme. Exposition de restitution associée. Une conférence témoignage-débat aura lieu le samedi à 18h. Cinq invités témoigneront de leur participation à la co-construction de l'Atlas des noms des lieux liés à la mer, notamment en Baie de Somme. [Entrée libre et accessible au PMR]

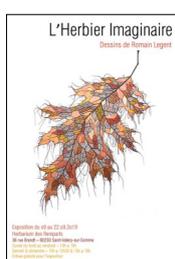
Contact : 03 22 60 42 85

L'office de tourisme de la Baie de Somme vous invite pour une balade découverte de l'histoire de la fondation de la ville, des paysages de la Baie de Somme et de l'architecture picarde typique des petites fermettes de l'ancien quartier de l'Abbaye de Saint-Valery-sur-Somme. Visite commentée de Saint-Valery-sur-Somme – Le Cap Hornu le samedi à 11h et le dimanche à 15h, depuis l'Hôtel du Cap Hornu. [Gratuit]

Contact : 03 22 60 93 50

Les jardins de la Baie de Somme – Herbarium et Fruticetum, seront les lieux de l'exposition « L'Herbier Imaginaire » le samedi et le dimanche de 10h à 12h30 et de 15h à 18h. Les dessins de Romain Legent seront présentés du 9 au 22 septembre. [Exposition gratuite dans la serre – Visite des jardins : 4€/adulte et gratuit pour les enfants accompagnant un adulte]

Contact : 03 22 26 69 37



La Société d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Valery-sur-Somme et du Ponthieu présente l'exposition « Flânerie valéricaine » à la Chapelle Saint-Pierre, le samedi et le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h. Quand le romantisme des écrivains de la Baie de Somme va à la rencontre de l'univers coloré des peintres pour nous faire découvrir le charme de Saint-Valery d'autrefois. [Entrée libre]

Contact : 06 26 92 60 35

Et aussi : Ouverture de la Chapelle de l'Hôpital, le samedi et le dimanche de 14h à 17h. **[SOUS RESERVE D'AUTORISATION]**

Contact : 03 22 60 39 29



Pour ne rien manquer des événements organisés dans la commune et rester informé des nouveautés, pensez à vous abonner aux comptes Facebook, Twitter et Instagram de la ville ! Et retrouvez toutes les actualités de la ville de Saint-Valery-sur-Somme sur le site web : www.saint-valery-sur-somme.fr

Animations dans la ville

FÊTE DE L'AGNEAU PRÉS-SALÉS DE LA BAIE DE SOMME



L'Association AOP prés-salés de la Baie de Somme vous invite à la fête de l'agneau le samedi 14 septembre 2019 à Saint-Valéry-sur-Somme. La promotion de la viande d'agneau sous Appellation d'Origine Protégée (AOP) et le savoir-faire des éleveurs seront au cœur de cet événement qui se tiendra pour la troisième année consécutive.

Au programme

- 10h - Transhumance des agneaux : sortie guidée par un éleveur en Baie de Somme, au départ du lieu de l'événement
- 11h30 - Démonstration de chiens de troupeau
- 12h - Repas du terroir : déclinaison de l'agneau AOP (terrines d'agneau, viande d'agneau grillée, tomme de brebis, grillé aux pommes) - Réservation au 06 81 21 75 69
- 13h30 - Concert de musique animé par le groupe Just'in
- 15h - Démonstration de chiens de troupeau



Et aussi toute la journée :

- Marché du terroir,
- Exposition du concours photo,
- Exposition et vente de béliers,
- Démonstrations de tonte de moutons et d'échographies sur brebis.

Suite au concours photo de cet été, sur le thème « Photographiez les moutons de prés-salés de la Baie de Somme », le jury a retenu les 10 meilleures photos. Celles-ci sont exposées sur le quai Amiral Courbet depuis fin août. Vous pourrez les retrouver également le jour de l'événement. Il vous sera possible de voter pour votre photo préférée. Le nom du gagnant sera révélé en fin de journée.

Pour tout savoir sur l'agneau AOP prés-salés, rendez-vous sur le site www.agneaubaiedesomme.com.

QUAI EN FÊTE

Peinture, arts plastiques, théâtre de rue, musique festive et gastronomie : l'Art dans tous ses états sera en fête dans notre commune le dimanche 22 septembre prochain, à l'occasion de l'événement « Quai en Fête ». Porté par le service culturel de la ville, ce temps fort festif et convivial, revient pour une seconde édition.



Le dimanche 22 septembre, à partir de 9h, le quai Jeanne d'Arc accueillera de nombreux peintres. Les artistes réaliseront au cours de la journée une œuvre qui sera exposée au concours qui aura lieu dans l'après-midi. Venez observer et découvrir leurs œuvres ! Des associations valéricaines présenteront quant à eux leur savoir-faire au travers de démonstrations : raku, céramique, modelage, sculpture et dessin. Marie-Hélène Deneuille vous initiera à la peinture sur galets.



A partir de 14h, laissez-vous surprendre avec « Menace d'éclaircie », la fanfare de rock du collectif Klam à 14h, 15h et 16h, et le « Cirque en Guinguette » animé par les musiciens, circassiens et échassiers des Mains Goch' à 14h30, 15h30 et 16h30. Alex, dessinateur de presse, vous attend à partir de 14h pour des dédicaces. De 14h à 17h, Evelyne Leroy vous propose une initiation à l'aquarelle. Enfin, à 16h, découvrez comment peindre à travers les mots, avec la balade d'écriture, de l'Association Ecritaires.

Les œuvres réalisées par les artistes-peintres au cours de la journée seront exposées à la salle multiactivités de la Base de sports de nature. De 16h30 à 17h30, venez voter pour votre œuvre préférée ! Une remise des prix viendra clôturer cette journée où l'art est à la fête !



Cirque en Guinguette

Vie de la commune



La cérémonie du 14 juillet dernier, au monument aux morts, a été l'occasion pour Guy Maerten, Officier de l'Ordre National du Mérite, d'élever Francis Thibaut au grade de Chevalier pour toutes ses actions auprès des associations d'anciens combattants.

Né à Berck en 1939, il effectue son service militaire au sein du Service des Essences des Armées d'abord à Chalon-sur-Saône puis rejoint la 701^{ème} Cie à Sidi Chami, près d'Oran, d'où il participera à l'avitaillement des différents dépôts installés dans le désert algérien. Fort de cette expérience, il adhère au comité de

Saint Laurent Blangy de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (F.N.A.C.A) puis à celui d'Abbeville en 1997 lors de son installation définitive à Saint-Valéry-sur-Somme. Secrétaire départemental en 1998, élu membre du comité national en 2006 en charge de la commission des « effectifs » puis des « finances » en qualité de trésorier, il assumera également les fonctions de secrétaire général au sein de l'Union Départementale des Anciens Combattants (U.D.A.C) dès octobre 2009. Par ailleurs, adhérent de l'Association Abbeilloise de Récupération pour l'Entraide et le Partage (A.R.E.P), il ne ménagera pas ses efforts pour venir en aide aux sinistrés des inondations de la Somme en 2001 et continue, à ce jour, à secourir les plus démunis. Il adhère à la section Union Nationale des Combattants (U.N.C) de Saint-Valéry-sur-Somme en 2019.

Ce 14 juillet 2019 restera une date inoubliable pour Francis Thibaut. L'ensemble des élus tient à lui adresser ses plus chaleureuses félicitations et salue son engagement.

VOUS AVEZ UN CHAT ? OU VOUS PRENEZ SOIN DU CHAT DU QUARTIER ?

INFO

Sachez que l'identification d'un chat peut se faire par tatouage ou, depuis quelques années, par implantation sous-cutanée d'une puce électronique.

Si un chat est cédé, à titre gracieux ou onéreux, il a pour obligation d'être identifié. On ne sait jamais non plus si le chat ne sera pas amené dans sa vie à « voyager ».

L'identification est à la charge du cédant, que l'animal soit acquis auprès d'un éleveur, d'une animalerie ou encore d'un particulier. En dehors de toute cession, l'identification est également obligatoire pour les chats de plus de 7 mois nés après le 1er janvier 2012.

Par ailleurs, toute prise en charge d'un chat errant est par conséquent sous votre responsabilité.



Du nouveau pour nos commerçants

LA RÉGION AGIT POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS



Pour « la première entreprise de France », la Région Hauts-de-France innove : un soutien inédit, adopté le 18 octobre 2018, va permettre aux artisans et commerçants de moderniser leurs équipements et de faire perdurer leurs missions de proximité.

Région Hauts-de-France

Le commerce de proximité est une part essentielle de l'entrepreneuriat des Hauts-de-France. Chaque jour, des milliers d'artisans et de commerçants se relayent pour accueillir des publics différents, vendre dans leurs entreprises des produits de qualité et participer à la vie des habitants. Voilà pourquoi la Région a décidé de les soutenir, avec un système d'aides directes.

L'objectif : permettre aux artisans et aux commerçants d'investir, d'agrandir leurs surfaces commerciales, d'acquérir du matériel ou de se déplacer, pour un service de qualité, et de proximité.

Retrouvez toutes les informations sur le soutien régional à l'Artisanat Commerce (Volet 1) – Amélioration de l'accueil du public sur le site :

www.guide-aides.hautsdefrance.fr

et renseignez dans les mots clés : REHA.

CÔTE ET BAIE IMMOBILIER



Côte et Baie Immobilier est le fruit d'une collaboration entre deux passionnées de l'immobilier. Carola Petilléon a travaillé pendant 12 ans dans l'immobilier en Baie de Somme et Betty Bolis a été clerc de notaire sur Saint-Valery-sur-Somme pendant 18 ans. « L'union fait la force. C'est pourquoi nous avons voulu regrouper nos compétences » expliquent les associées.

Côte et Baie Immobilier est créée en décembre 2016. En août 2018, ce duo s'installe au 15 bis route

d'Abbeville. L'agence accompagne le client dans la vente ou l'achat de maisons, appartements et terrains, en Baie de Somme, de Fort-Mahon à Ault, et jusqu'à 20km dans l'intérieur des terres. Elle propose également un service unique dans le secteur : la conciergerie. En l'absence de propriétaires sur les lieux, il s'agit de les représenter dans la gestion des arrivées et des départs des locations, du ménage, du linge si besoin, du ravitaillement en indispensables (lessive, sacs poubelles...).

Ouvert tous les jours sauf le dimanche et le mercredi après-midi, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h. Plus d'informations, sur le site www.coteetbaieimmobilier.com ou par téléphone au 06 05 06 93 25 / 06 70 51 06 13.

Votre agenda du 31 août au 5 octobre 2019

Du 31 août au 2 septembre	Fête Saint Fiacre Voir programme dans « Le Canard des Valéricains » n°154
Lundi 2 septembre	75 ^{ème} Anniversaire de la libération de Saint-Valery-sur-Somme Voir programme dans « Le Canard des Valéricains » n°154
Les 6, 7 et 8 septembre	Festival Rock Marin's Ancien local Point P - voir programme dans « Le Canard des Valéricains » n°154
Samedi 7 septembre	Forum des Associations Salle du Casino, Tribunal de Commerce et Place des Pilotes, à partir de 14h Réunion d'informations « Passage de témoin » - Tennis Club Valéricain Salle Adrien Huguet, à 10h
Dimanche 8 septembre	Assemblée Générale - Association Chasse en plaine Salle Adrien Huguet, à 9h
Samedi 14 septembre	Fête de l'Agneau AOP prés-salés de la Baie de Somme Ancien local Point P, à partir de 10h - voir page 3
Les 21 & 22 septembre	36 ^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine Thème « Arts et divertissements » - voir page 2
Les 28 & 29 septembre	« Et si Duras aimait Bach » Récital piano-lecture - La Troupe Solilès Ecole des garçons, 20h30 le samedi et 17h le dimanche Habiller les mots - Exposition de costumes [2014-2019] Chapelle Saint-Pierre
Samedi 28 septembre	Conférence « Pourquoi rejoindre le Droit Humain » par Marc de Santis et Chantal Ven der Marlière, responsables régionaux Salle Adrien Huguet, à 14h30
Samedi 5 octobre	Course « La Matelote » - Association Courir en Baie de Somme Départ à 15h depuis la Place Saint Martin [RESERVATION AU 06 82 97 72 96]

QUAI EN FÊTE

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2019

MANIFESTATION GRATUITE

LE GÉANT DES BEAUX-ARTS

QUAI JEANNE D'ARC

www.saint-valery-sur-somme.fr

EXPOSITIONS

Peintures et photographies - Viane H et Alain Rolion
Du 1er au 5/09, Cachot de la porte de Nevers, 10h-12h et 14h-18h

Regards multiples - Peintures, aquarelles et encres - Jean-Claude Prévôt
Jusqu'au 5/09, Tribunal de Commerce, 10h-12h30 et 14h-16h (19h le WE)

Peintures et vitrines miniatures - Odile Cantrel et Blandine Bruant
Du 9 au 16/09, Cachot de la Porte de Nevers, 10h-12h30 et 14h-18h30

Les collages de Couleurs et Fantaisies - Fabienne Tourenq
Jusqu'au 10/09, Herbarium, 10h-18h (10h-12h30 et 15h-18h le WE)

Le Trait et la couleur - Peintures, aquarelles et encres - Pierre Ducastel
Du 12 au 18/09, Tribunal de Commerce, 10h-19h

Le verre de Sable en expo - Sculpture de verre - Jean-Luc Lambret
Du 17 au 24/09, Cachot de la Porte de Nevers, 10h30 - 19h

Arts Naïfs - Peintures, sculptures - Rosana de Paula & Jocelyne Goron
Du 26/09 au 3/10, Tribunal de Commerce, 10h30-12h30 et 14h30-18h30

Invitation au voyage - Encres et huiles - Isabelle Thomen
Du 27 au 29/09, Cachot de la Porte de Nevers

Balade côtière - Peintures à l'huile - Béatrice Cavellier
Du 30/09 au 7/10, Cachot de la Porte de Nevers, 10h-18h